



BUDGET PRIMITIF 2022

CÔTES D'ARMOR
TOUJOURS IRRÉDUCTIBLES
TELLEMENT IRRÉSISTIBLES

  [cotesdarmor.fr](https://www.cotesdarmor.fr)

Côtes d'Armor
le Département 



Chères lectrices, chers lecteurs,

Le vote du budget constitue indéniablement le temps fort annuel de la vie démocratique départementale. Il permet de mettre en valeur les différentes politiques de l'institution et de faire connaître les orientations choisies par la majorité.

La préparation de ce premier budget du mandat est le fruit d'un long travail de réflexion, de nombreuses réunions associant les services, les élus, les partenaires. Je tiens à remercier tous les acteurs qui y ont contribué. L'action publique, c'est beaucoup de travail invisible pour les citoyennes et les citoyens. Notre souci est de penser l'action publique sur le temps long ; cette philosophie est essentielle pour espérer bâtir des politiques pérennes répondant à la complexité du terrain et aux contraintes qui s'imposent à nous.

Ce budget primitif 2022 comprend des choix forts qui se traduisent dans les chiffres : l'augmentation du budget des Ressources humaines de 4 %, de celui de l'Autonomie de 4 % et de celui de l'Enfance-Famille de plus de 8 %, en sont, par exemple l'illustration.

Si je devais qualifier ce budget 2022, je dirais qu'il s'agit d'un budget solidaire, ambitieux et responsable, à l'image du projet que nous entendons porter durant ce mandat pour les Côtes d'Armor.

Bonne lecture.

Christian COAIL,
président du Département des Côtes d'Armor

L'EXÉCUTIF DÉPARTEMENTAL



Jean-Marie BENIER
1^{er} vice-président délégué
aux Ressources humaines
et au Dialogue social



Cinderella BERNARD
4^e vice-présidente déléguée
à l'Enfance-Famille



Jean-René CARFANTAN
7^e vice-président délégué
à l'Éducation et à l'Éducation
populaire



Gaëlle ROUTIER
10^e vice-présidente déléguée
au Logement et à l'Habitat



Nathalie NOWAK
Conseillère déléguée
à l'Environnement



Véronique CADUDAL
2^e vice-présidente déléguée
à l'Autonomie



Patrice KERVAON
5^e vice-président délégué à la Culture
et aux Cultures de Bretagne



Christine ORAIN-GROVALET
8^e vice-présidente déléguée
à l'Insertion, à l'Action sociale
et solidaire et à l'Égalité
femmes-hommes



André COËNT
11^e vice-président délégué
aux Infrastructures
et aux Mobilités douces



Didier YON
Conseiller délégué
à l'Agriculture



Vincent ALLENO
3^e vice-président délégué
aux Finances, au Numérique
et aux Contrats de territoire



Solenn MESLAY
6^e vice-présidente déléguée
à la Vie associative et aux
Relations internationales



Ludovic GOUYETTE
9^e vice-président délégué
à la Jeunesse et aux Sports



Nathalie TRAVERT-LE ROUX
12^e vice-présidente déléguée
au Patrimoine immobilier
et au Tourisme



Juliana SAN GEROTEO
Conseillère déléguée
à l'Enseignement
supérieur et à la Recherche

LE PROCESSUS D'ÉLABORATION BUDGÉTAIRE

13 décembre 2021



Adoption du débat
d'orientations budgétaires
(DOB)

25 janvier 2022



Adoption du Budget
Primitif (BP)

Juin 2022



Adoption du Compte
Administratif et de la décision
Modificative n°1 (DM1)

Novembre 2022



Vote de la décision
modificative n°2 (DM2)

SOMMAIRE

AVANT-PROPOS p. 2-3

**2022 : UN BUDGET
SOLIDAIRE, AMBITIEUX
ET RESPONSABLE** p. 4 à 7

PARMI LES PRIORITÉS 2022

PROTECTION DE L'ENFANCE p. 8-9

SOLIDARITÉS p. 10-11

**TRANSITION ÉCOLOGIQUE
ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE** p. 12-13

CITOYENNETÉ p. 14-15

ANNEXE

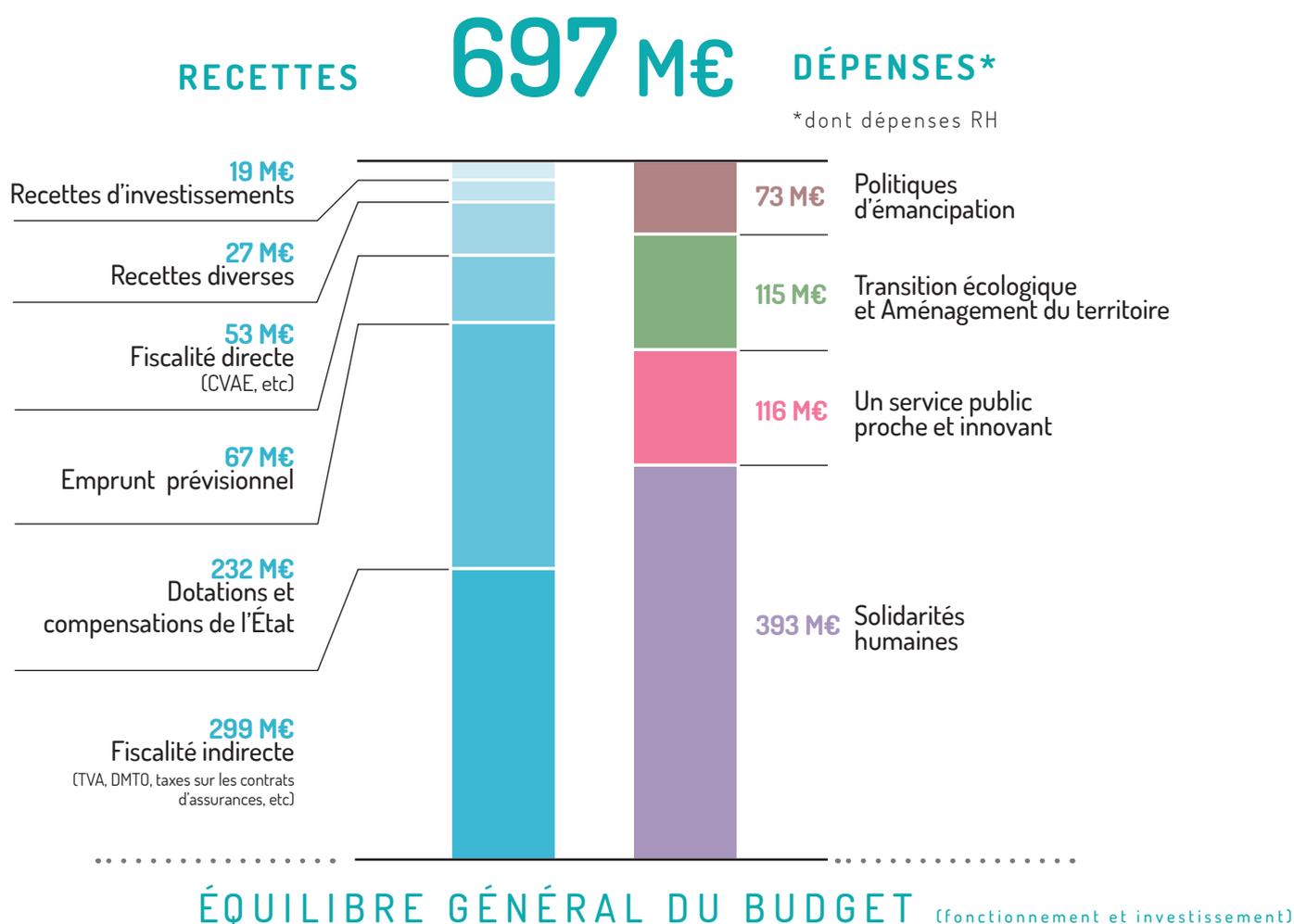
**LA CARTE DE LA STRATÉGIE
IMMOBILIÈRE**

2022 : UN BUDGET SOLIDAIRE, AMBITIEUX ET RESPONSABLE

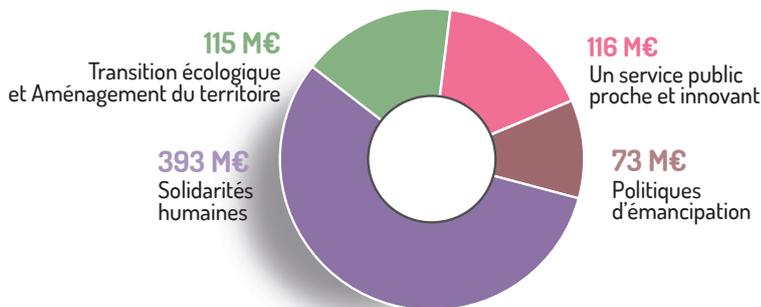
Le budget primitif 2022 sera résolument solidaire, ambitieux et responsable.

Solidaire, car les deux dernières années de crise sanitaire ont particulièrement touché les plus fragiles et en tant que chef de file des solidarités humaines, le Département accompagne celles et ceux qui en ont besoin.

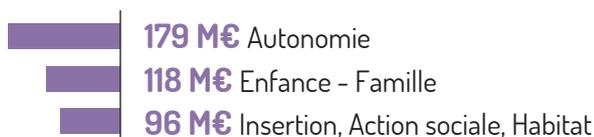
Ambitieux, avec un niveau d'investissement au plus haut depuis dix ans afin de bâtir pour les Costarmoricains un territoire attractif, dynamique et préservé. Et enfin **responsable**, car il intègre les enjeux de transition écologique en faisant de l'écologie une politique transversale mais aussi parce qu'il s'inscrit dans un contexte financier particulier. En effet, la situation financière des Départements a été fragilisée par deux années de crise sanitaire et une réforme fiscale qui ne leur laisse aucun levier financier face à une conjoncture économique incertaine. Toutefois, grâce au dynamisme sans précédent du marché immobilier, le Département a enregistré une recette exceptionnelle en 2021. Une mise en réserve de cette recette record permettra d'assurer à la collectivité un filet de sécurité face à un éventuel retournement du marché immobilier et de garantir la continuité de ses politiques.



ZOOM SUR LES DÉPENSES



393 M€



SOLIDARITÉS HUMAINES

Les solidarités humaines sont au cœur des missions du Département, avec une attention particulière envers les **personnes en situation de fragilité**. À l'échelle du Département, ces politiques concernent l'Insertion, l'Action sociale, l'Habitat, la politique Enfance-Famille et l'Autonomie des personnes âgées ou en situation de handicap.

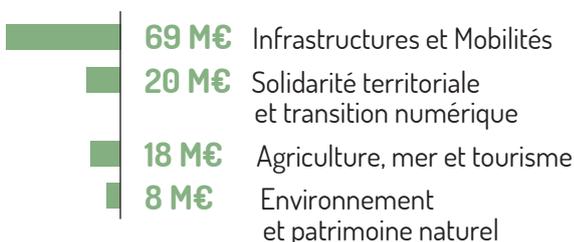
POLITIQUES D'EMANCIPATION

Les politiques d'émancipation favorisent l'épanouissement individuel et collectif et participent à la qualité de vie en Côtes d'Armor. Profondément tournées vers la jeunesse mais pas seulement, elles touchent notamment à **l'éducation, au sport, à la vie associative, à la culture, au patrimoine**, et offrent une ouverture vers l'international.

73 M€



115 M€



TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les enjeux de la transition écologique et de l'aménagement du territoire sont liés. **Protéger l'environnement, s'engager pour une agriculture durable et ancrée dans son territoire, agir sur les mobilités, développer les infrastructures et favoriser la solidarité territoriale** sont autant d'actions qui visent à garantir un développement durable et équilibré des Côtes d'Armor.

UN SERVICE PUBLIC PROCHE ET INNOVANT

Chaque jour, **plus de 3200 agents du Département se mobilisent pour assurer, aux quatre coins du territoire, un service public innovant**, au plus proche de ses habitants. 60 % d'entre eux travaillent au sein des 5 Maisons du Département. Le service public, c'est aussi une stratégie immobilière responsable, une gestion financière minutieuse et la responsabilité partagée pour le Service départemental d'Incendie et de Secours.

116 M€



UN BUDGET 2022...

SOLIDAIRE

60,3 %

du budget 2022 est consacré aux politiques de solidarité : Enfance-famille, Autonomie, Insertion, Action sociale, Habitat

8 %

C'est la hausse des moyens alloués aux établissements et services pour renforcer les politiques Enfance-Famille dont la protection de l'Enfance.

AMBITIEUX

98,7 M€

c'est le montant de l'investissement inscrit dans le cadre du Budget Primitif 2022. Le Département reste le 1^{er} investisseur du territoire dans le but de soutenir son développement ainsi que le bien-être des Costarmoricaines et des Costarmoricains.

Renforcement des politiques volontaristes :

+4,5 % de crédits d'intervention alloués au sport, à la jeunesse et à la vie associative

+ 2,6 % de crédits alloués à la culture

RESPONSABLE

SUR LE PLAN FINANCIER :

67 M€

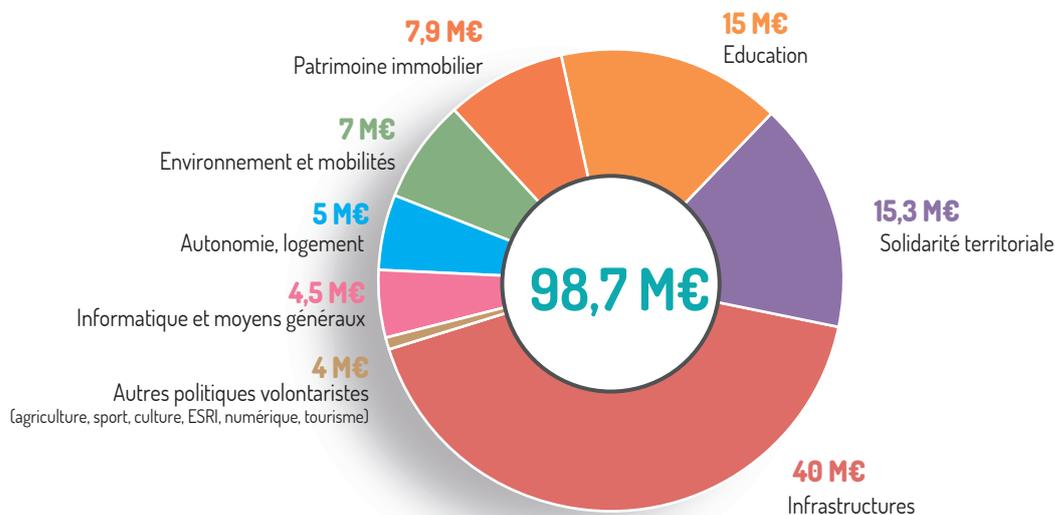
en 2022 contre 72 M€ en 2021 :
moins de recours à l'emprunt

6,21 ans en 2022 contre 7,66 ans en 2021 :
baisse significative du délai de désendettement.

... ET ENVIRONNEMENTAL :

Des politiques volontaristes et des réflexions innovantes pour protéger l'environnement

ZOOM SUR L'INVESTISSEMENT



PARMI CES INVESTISSEMENTS

40 M€
Infrastructures



Essentiels pour le dynamisme économique, social et environnemental du territoire, ces investissements (**ports, voirie, ferroviaire**) assurent un haut niveau de service aux habitants..

15 M€
Collèges



Les investissements dans les collèges (bâtiments, rénovations, mais aussi matériel et équipements numériques) permettront de réunir toutes les conditions nécessaires à l'épanouissement des jeunes Costarmoricaines et Costarmoricains.

15 M€
Solidarité territoriale



La solidarité territoriale se traduit majoritairement par les contrats de territoire, grâce auxquels le Département soutient les projets portés par les EPCI et les communes (équipements sportifs, scolaires ou de loisirs). Au total, une enveloppe de 72 millions d'euros sera dédiée aux contrats de territoires sur la période 2022-2027.

8 M€
Patrimoine immobilier



Le patrimoine immobilier départemental fait l'objet d'une stratégie spécifique pour optimiser l'impact environnemental et financier pour la collectivité. **Des ventes immobilières et des opérations d'études et/ou de travaux sont prévues** au cours des prochaines années et mobilisent un investissement significatif en 2022 - [Voir carte en annexe du dossier.](#)

LA PROTECTION DE L'ENFANCE : PRIORITÉ DU MANDAT

La Protection de l'Enfance figure au cœur de la promesse républicaine et elle sera la **priorité majeure** de ce mandat. L'accent sera mis sur **la prévention, l'accompagnement de la parentalité et l'autonomie**. Des créations de postes au sein des territoires et des investissements seront consacrés à cette politique.

+118 M€ 

de crédits alloués à l'Enfance-Famille,
soit 17 % du budget 2022

8%

Hausse des moyens alloués
aux établissements et aux services

+4000

enfants costarmoricains bénéficient d'une mesure
au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance



37 M€ 

pour le **placement familial**



30 M€ 

au titre des établissements **Enfance Famille**

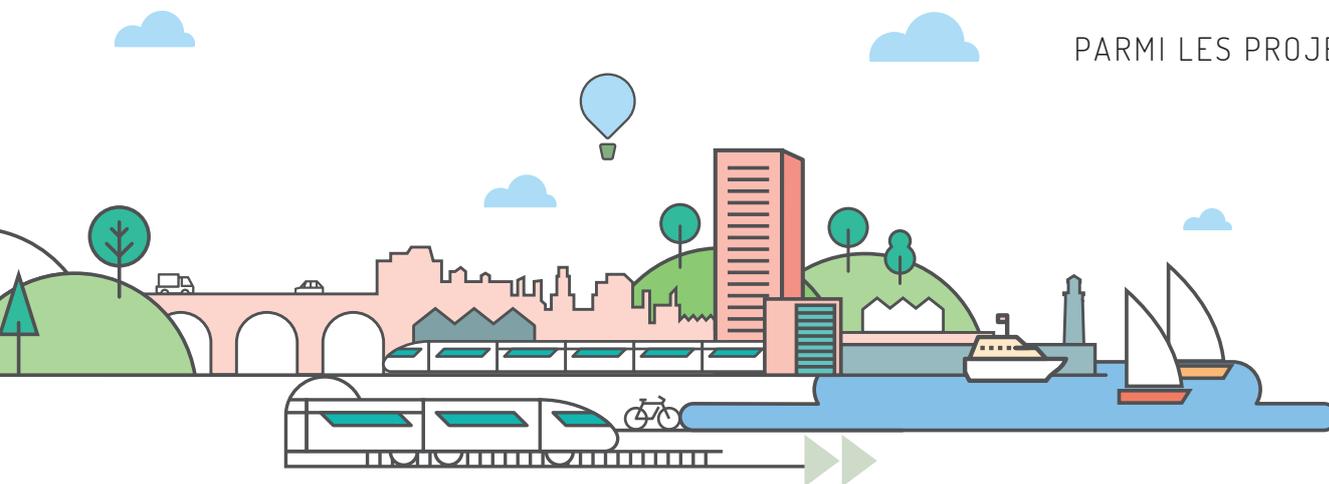
8,5 M€ 

C'est la dotation allouée pour les services
du **Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille**

8 M€

pour le dispositif **d'accueil
des Mineurs non Accompagnés**





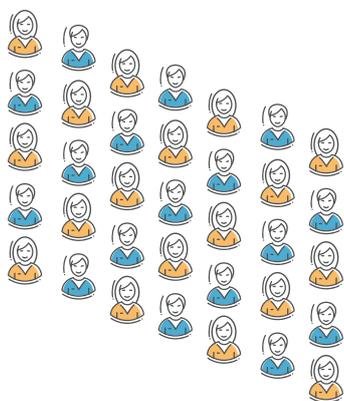
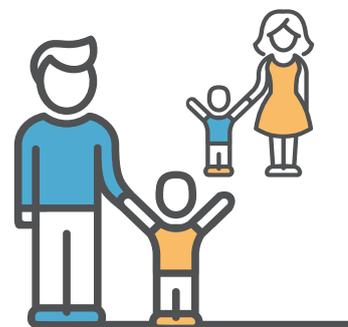
Le Centre Départemental Enfance Famille

Le CDEF, pièce maîtresse de la protection de l'enfance, a pour vocation d'accueillir en urgence les enfants qui, ne pouvant plus vivre dans leur famille, sont confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. En situation régulière de saturation, le fonctionnement de l'établissement doit être repensé.

En 2022, une dotation de **8,5 M€** sera versée aux services du **CDEF**, tandis que des projets seront mis en œuvre (inauguration de la nouvelle pouponnière, transfert du groupe Cézembre, construction d'un nouveau foyer éducatif à Bégard). Des réflexions seront également menées sur l'évolution du centre maternel en centre parental et sur la création d'un "dispositif de répit" pour les parents.

PANJO une expérimentation innovante sur la parentalité

La démarche **PANJO – Promotion de la santé et de l'Attachement des Nouveau-nés et de leurs Jeunes Parents**, sera mise en place en 2022 afin de renforcer le dispositif de prévention. Il aura pour vocation d'accompagner les jeunes parents en situation de fragilité psycho-sociale dans leur rôle éducatif, de faire émerger leurs compétences parentales et de les sensibiliser sur les risques d'abus, de négligence et d'accidents, ainsi que ceux liés aux addictions.



Renforcement des équipes de terrain

Sur les **35 nouveaux postes** qui seront créés en 2022 afin de renforcer les équipes de terrain liées aux solidarités humaines, une bonne partie sera dédiée à la protection de l'enfance (assistants socio-éducatifs, puéricultrices, sage-femme), notamment pour évaluer les Informations Préoccupantes ou renforcer le service de Protection Maternelle et Infantile. La **formation professionnelle** sera également une priorité avec la mise en place d'un plan pluriannuel de formation et l'intégration des nouveaux usages du numérique afin de faciliter l'action éducative et enrichir les pratiques professionnelles.

SOLIDARITÉS

Les solidarités humaines figurent au cœur des compétences du Département. En matière d'autonomie, d'accès au logement, d'insertion ou encore de protection de l'enfance, la collectivité agit en faveur de celles et ceux qui se retrouvent, temporairement ou durablement, en situation de précarité ou de vulnérabilité. La majeure partie du budget 2022 sera donc dédiée à la **continuité des actions engagées en faveur des solidarités** et à la **réflexion et la mise en œuvre d'actions concrètes et innovantes**, notamment sur la prise en charge du handicap, l'aide à domicile, la démographie médicale ou encore l'accès à la propriété.

393  M€

C'est le budget consacré à l'ensemble des politiques liées aux solidarités humaines, dont **179 M€** pour l'Autonomie

43 M€

pour l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) à domicile



2800

personnes en situation de handicap bénéficient de la Prestation de Compensation du Handicap, pour un budget prévisionnel de **20,3 M€**

10 275

places en établissement (EHPAD, USLD, résidence autonomie) existent aujourd'hui en Côtes d'Armor

35

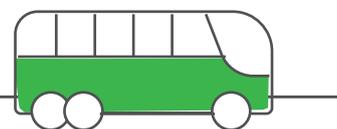
postes créés

pour renforcer les équipes de terrain (action sociale de proximité, PMI et protection de l'enfance)

275

élèves en situation de handicap

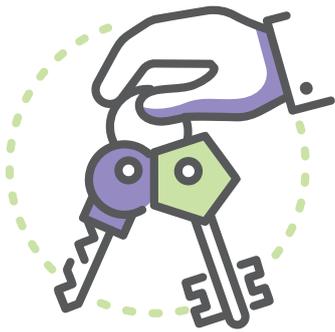
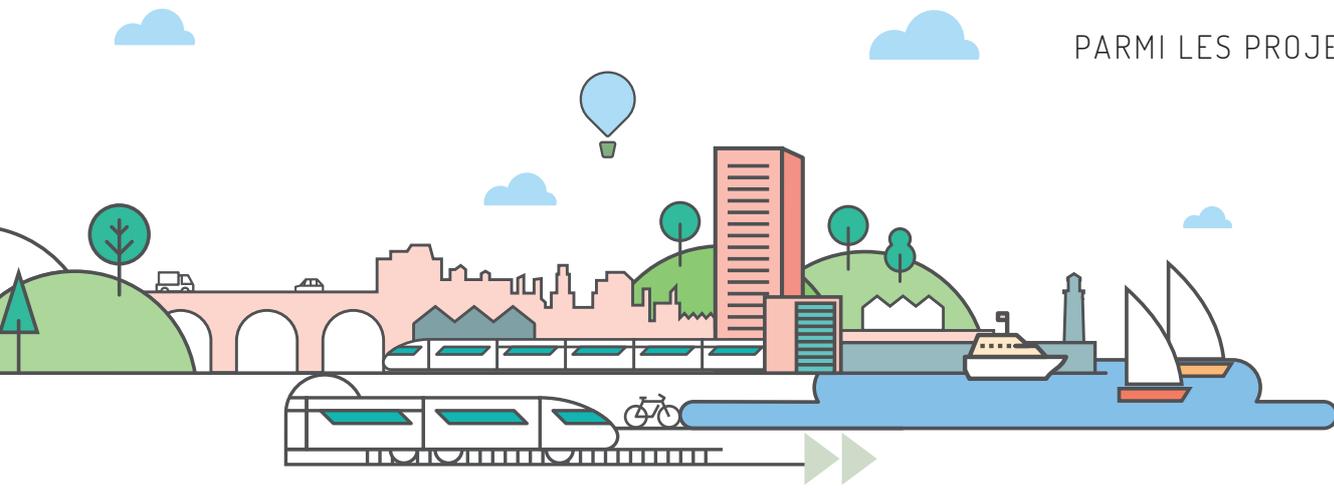
bénéficient d'un mode de transport adapté entre leur domicile et leur établissement scolaire



Près de 10 000

ménages allocataires du RSA socle



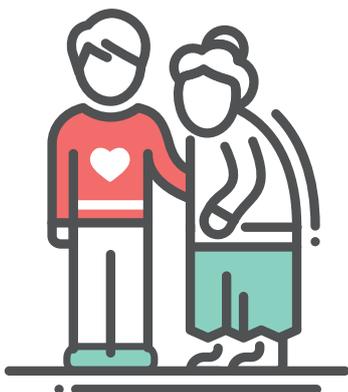


Réflexions sur un Office Foncier Solidaire

Les politiques liées à l'habitat et au logement, **facteurs clefs de l'autonomie et de l'insertion sociale**, sont au cœur des dispositifs de solidarité gérés par le Département. La Loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR, 2014) a créé l'**Office Foncier Solidaire**, outil dont l'objectif est de permettre l'accès à la propriété des ménages aux revenus modestes en luttant contre la spéculation foncière, qui s'est fortement accentuée sur l'ensemble du territoire au cours des deux dernières années. En 2022, une étude sera menée afin d'évaluer la pertinence et la faisabilité d'un tel dispositif dans les Côtes d'Armor.

La démographie médicale

L'offre médicale dans les Côtes d'Armor n'est pas suffisante pour procurer **des soins de qualité et de proximité** à l'ensemble de la population. Pour remédier à cette situation, le Département va entamer un travail de concertation avec les autres collectivités pour dresser un état des lieux des dispositifs existants. Les deux pistes d'actions prioritaires seront : **le renforcement de l'attractivité du territoire pour les professionnels de la santé et le développement de l'accueil des stagiaires**. En collaboration avec Côtes d'Armor Destination, une nouvelle campagne d'attractivité territoriale a été lancée, incluant un volet consacré à l'intérêt de l'exercice de la médecine dans les Côtes d'Armor. Enfin, une enveloppe (2021-2022) de 300 000 € a été allouée à des projets mis en place en vue d'améliorer la démographie médicale (centres de santé, centres intercommunaux d'action sociale, etc.). Lors du 1er semestre 2022, un **plan « attractivité médicale »** sera élaboré.



SAAD Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

Les **SAAD** sont des organismes spécialisés dans l'aide à la personne. En complément des soins infirmiers, ils assurent l'entretien du logement, du linge, la préparation des repas, les courses, l'aide à la toilette, etc. Ces services permettent à de nombreuses personnes âgées de continuer à vivre chez elles. Cependant, les métiers dits du « grand âge » souffrent d'un déficit majeur d'attractivité du fait, notamment, de la faible rémunération, des déplacements et de la pénibilité. En septembre 2021, le Département a donc décidé de participer à la **revalorisation de la rémunération des intervenants à domicile**, pour un coût de **5 M€** supplémentaires par an. En 2022, sera également initié un travail sur l'attractivité des métiers, qui sera intégré au futur schéma départemental des Solidarités.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

En 2022, le Département poursuivra son action pour favoriser un **développement durable et équilibré** des Côtes d'Armor, notamment avec un investissement fort sur des actions liées aux infrastructures, à l'aménagement du territoire et aux mobilités. La **transition écologique** sera également une priorité et des politiques transversales seront menées, notamment via la **valorisation des mobilités douces, le soutien aux méthodes de production agricole durables, la préservation du patrimoine naturel, l'alimentation ou encore la réflexion sur la mise en place d'un budget vert**. Celui-ci aura pour objectif de mesurer l'impact environnemental de chacune des politiques menées par le Département.

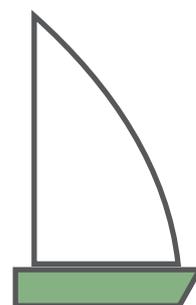
115 M€



pour la Transition écologique et l'aménagement du territoire

16

Ports départementaux



2500 Ha

de massifs boisés, soit **30 %** de la forêt publique du territoire appartient au Département

20%

des véhicules du Département renouvelés en 2022 seront **électriques**

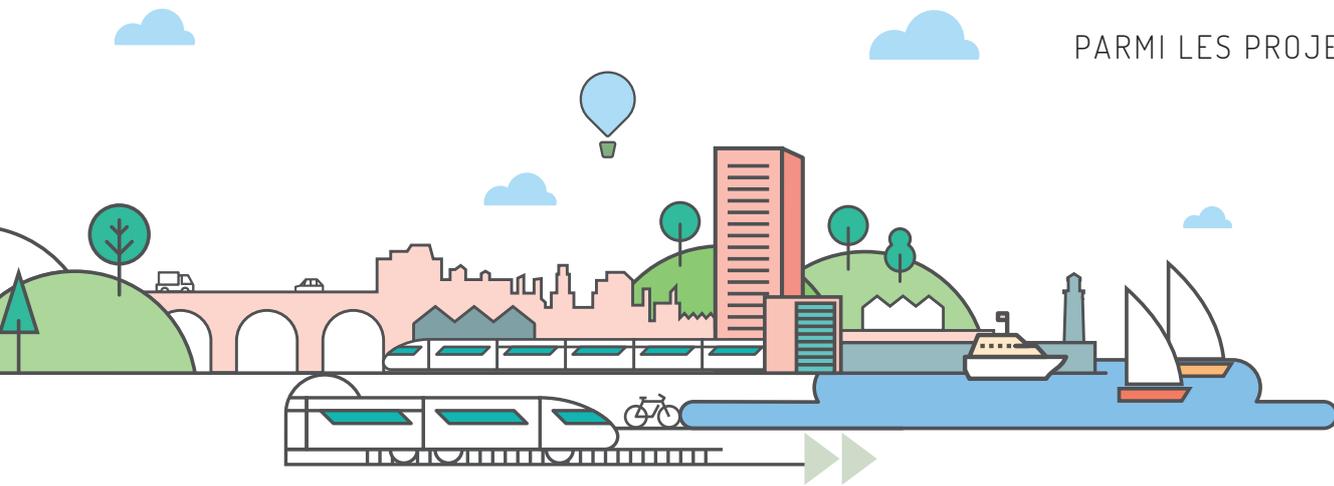
4600 KM

de routes entretenues et exploitées par le Département

8200 KM

de sentiers pour les promeneurs et les randonneurs, dont **339 itinéraires** inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)





2022-2027 Le Schéma Départemental des Mobilités



Un schéma ambitieux pour développer les alternatives à la voiture individuelle va être lancé en 2022. Son objectif : **créer un écosystème des mobilités en lien avec les communes et les EPCI**. Dès le début d'année, un comité de pilotage se réunira autour de 5 thématiques : les **mobilités actives** (Plan Vélo : aménagements cyclables – déplacements quotidiens), les **mobilités évitées** (Plan de Mobilité Employeur), les **mobilités partagées** (aires de covoiturage, partenariat avec OuestGo), les **mobilités propres et décarbonées** (bornes de recharge, gestion dynamique de la flotte électrique), l'animation et la pédagogie. Un rapport d'étape sera présenté lors de la session d'automne pour identifier le niveau d'investissement nécessaire.

Vers une alimentation + durable

Face aux enjeux multiples liés à l'alimentation en matière de **santé publique, d'économie locale et de protection de l'environnement**, le Département a choisi de se saisir de cette thématique transversale et de lancer en 2022 une réflexion autour du plan d'actions 2023 – 2027 au nom très prometteur : « **Alimen'Terre d'Armor : encourager et développer les pratiques alimentaires durables et solidaires pour tous les Costarmoricains** ».

Cette réflexion sera articulée autour de trois axes :

- Renforcer la **diversité du modèle agricole** costarmoricain et l'adapter aux territoires ;
- Accompagner la **transition des pratiques alimentaires** ;
- Développer une culture commune autour d'une **chaîne alimentaire durable**.



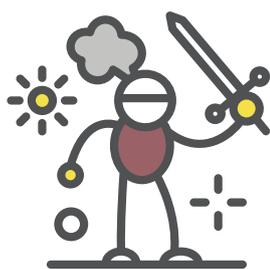
Réflexions autour d'un budget vert



Le Département des Côtes d'Armor, qui place la transition écologique au centre de ses engagements politiques, lancera en 2022 une réflexion sur la mise en place d'un « **budget vert** ». **Véritable outil d'aide à la décision politique**, il permettra, après analyse minutieuse des dépenses (notamment pour ce qui concerne la construction, les mobilités, la gestion des espaces naturels, etc.), de **mesurer l'impact environnemental des politiques et actions départementales** grâce une classification innovante des dépenses budgétaires et fiscales. Plusieurs États, institutions, entreprises et collectivités utilisent déjà un budget vert pour décider de leurs futures politiques en acquérant une conscience accrue de l'impact, positif ou négatif, de chacune de leurs actions sur l'environnement.

CITOYENNETÉ

Les réflexions sur la citoyenneté seront à l'honneur tout au long de ce nouveau mandat. Au service de ces politiques, tout un panel de réflexions et d'actions concrètes en faveur des jeunes (collégiens, étudiants), de la vie associative, de la pratique sportive, des mobilités européennes, de la culture et des cultures de Bretagne seront mises en œuvre. Autant de thématiques qui auront pour but de **renforcer la démocratie, le sentiment citoyen, et de favoriser la mobilisation et la participation** de tous les Costarmoricains à la vie publique de leur territoire.



73 M€



c'est le budget qui sera alloué aux politiques d'émancipation (citoyenneté, sport, culture)



30 000 collégiens

47 établissements publics

32 établissements privés



93 % des élèves sont en demi-pension

3 Millions de repas servis chaque année

3 M€



pour soutenir l'Enseignement supérieur, la Recherche et l'Innovation

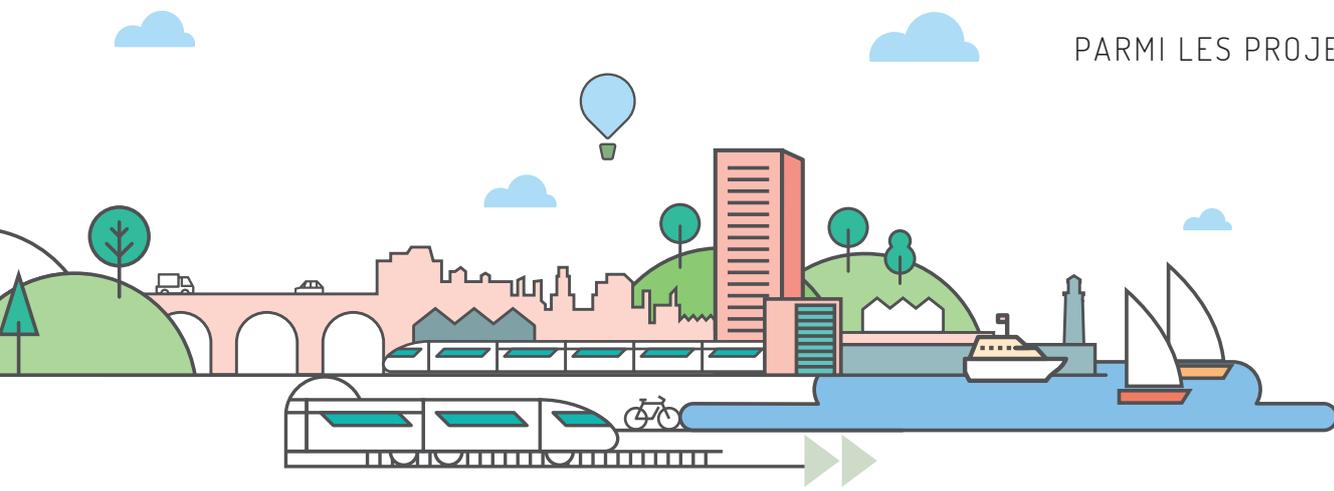
207 000 locuteurs de langue bretonne

191 000 locuteurs de langue galloise

3 M€



en soutien aux emplois associatifs



Agir pour les collégiennes et collégiens

En complément de toutes les actions menées dans les collèges chaque année (construction, rénovation, équipements, restauration, etc.), plusieurs projets innovants seront menés pour **accompagner et encourager l'engagement citoyen des collégiens** :

- Un **magazine par et pour les collégiens** sera lancé au printemps 2022. Chaque numéro sera élaboré de manière participative et collaborative, et placera les collégiens au cœur du projet éditorial.
- Des actions de **sensibilisation et de lutte contre la précarité menstruelle** seront mises en place au sein des collèges costarmoricains volontaires.
- Le plan « **objectif collèges numériques** » viendra améliorer la maintenance informatique et les usages du numérique dans les collèges.
- Un **Conseil départemental des collégiens** sera mis en place pour impliquer les jeunes sur divers axes de réflexion, notamment en lien avec la transition citoyenne, écologique et sociale.



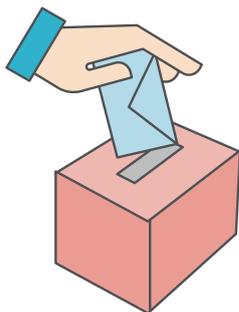
Préserver les langues et cultures de Bretagne

La préservation des langues de Bretagne est une **politique volontariste en faveur du dynamisme culturel et de la diversité linguistique**. Un schéma départemental en faveur des langues de Bretagne a donc été voté pour la période 2021-2026, autour de 2 axes stratégiques : **Transmettre la langue et Vivre la langue**. Depuis la rentrée 2021, plusieurs mesures ont été mises en place, notamment l'intégration du breton et du gallo dans la communication institutionnelle, la formation à la langue bretonne d'agents du Département, une rubrique dédiée sur le site cotesdarmor.fr, et la création d'une plaquette sur les effets positifs du bilinguisme précoce. En 2022, la continuité de ces actions sera assurée et une **concertation sur la thématique de l'enseignement du breton et du gallo** sera lancée avec les partenaires associatifs et institutionnels afin de faire évoluer un schéma linguistique déjà prometteur.



Renforcer la démocratie et le lien citoyen

Face au constat d'une crise démocratique et républicaine et d'une perte du lien citoyen, l'objectif de ce nouveau mandat sera d'instaurer des actions et des démarches pour **restaurer la confiance et l'implication des citoyens**. Un **plan départemental pour renforcer la démocratie et le lien citoyen** sera présenté en 2022 et évoquera notamment : la construction d'espaces de dialogue entre élus et citoyens, des réflexions sur une pratique plus participative de la démocratie, une démarche en faveur de **l'égalité entre les femmes et les hommes**, la création de **bourses doctorales** sur la question démocratique, ou encore le magazine et le Conseil départemental des collégiens.



BUDGET PRIMITIF 2022

Département des Côtes d'Armor

Un budget solidaire, ambitieux et responsable

CONTACT PRESSE

Direction de la Communication

Marion Sevenier

marion.sevenier@cotesdarmor.fr

02 96 62 64 14

07 64 70 03 83

RETROUVEZ LE BUDGET PRIMITIF 2022 SUR

  [cotesdarmor.fr](https://www.cotesdarmor.fr)

Côtes d'Armor
le Département

